PRÉFET DE MAINE-ET-LOIRE
Liberté
Égalité
Fraternité

Direction Départementale des Territoires

SUAR/PR

Commune de Béhuard

Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles d'Inondation

Val du Louet et de la Confluence de la Maine et de la Loire

Carte du zonage réglementaire

Dossier d'Approbation

Echelle : 1:5000

11-2020

Réalisation : DDCT 49/SUAR PR - 25/11/2020
Sources : DDT 49
Fond cartographique : Cadastre 2019-BD topo V3

Licence de réutilisation

Légende

Zones réglementaires
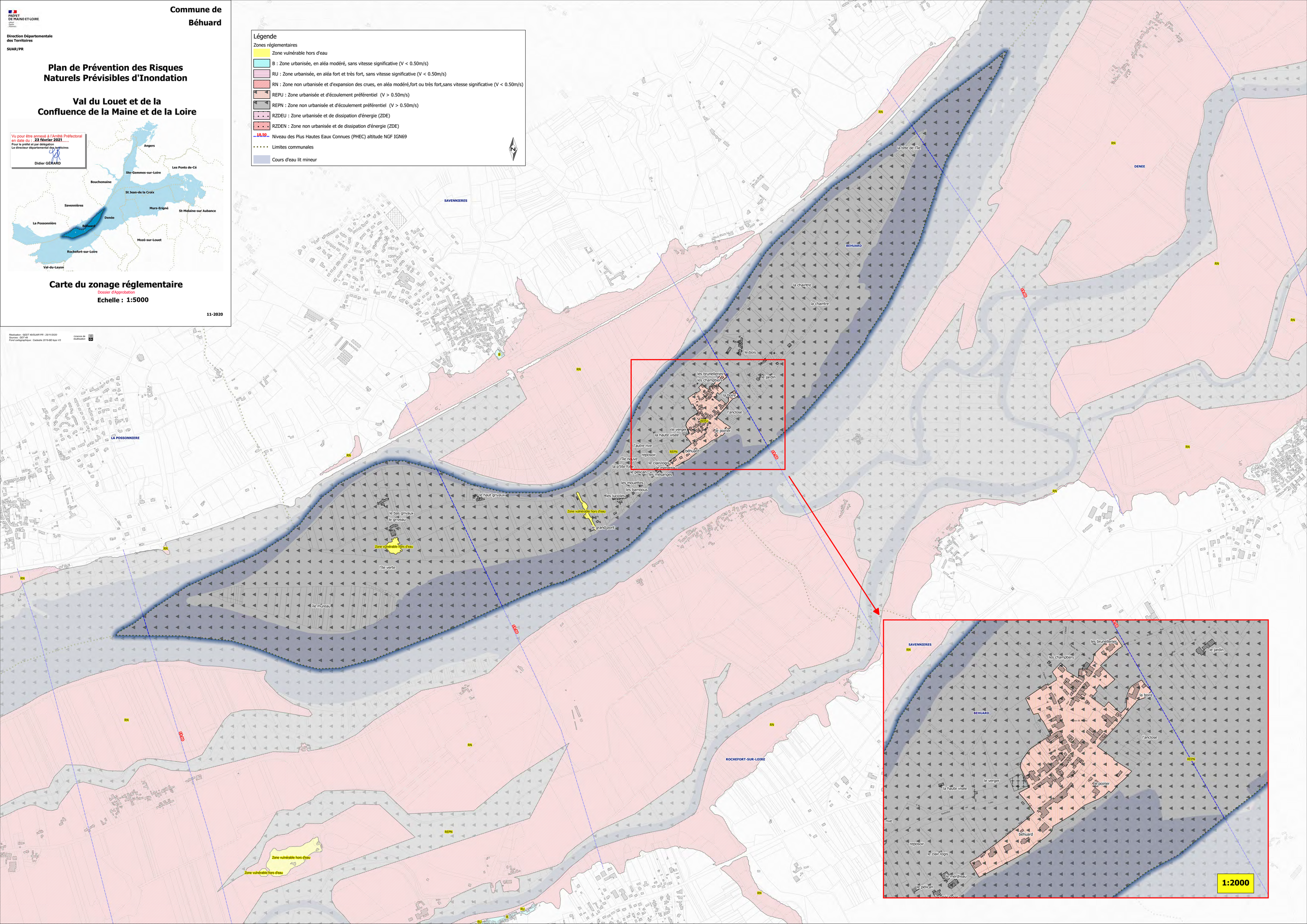
- Zone vulnérable hors d'eau
- B : Zone urbanisée, en aléa modéré, sans vitesse significative (V < 0.50m/s)
- RU : Zone urbanisée, en aléa fort et très fort, sans vitesse significative (V < 0.50m/s)
- RN : Zone non urbanisée et d'expansion des crues, en aléa modéré,fort ou très fort,sans vitesse significative (V < 0.50m/s)
- REPU : Zone urbanisée et d'écoulement préférentiel (V > 0.50m/s)
- REPN : Zone non urbanisée et d'écoulement préférentiel (V > 0.50m/s)
- RZDEU : Zone urbanisée et de dissipation d'énergie (ZDE)
- RZDEN : Zone non urbanisée et de dissipation d'énergie (ZDE)
- 18.50 Niveau des Plus Hautes Eaux Connues (PHEC) altitude NGF IGN69
- Limites communales
- Cours d'eau lit mineur